

Bulle, Grand'rue 20.

temps et été 1897.

Depuis les genres bon  
us riches.

dessins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.  
dessins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.  
dessins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.  
dessins, le mètre de fr. 1.90 à 30 c.  
et larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.  
prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.  
rgens, le mètre de fr. 9.30 à 55 c.  
pur fil, le mètre de fr. 5.— à 40 c.  
e et mél., la pièce de fr. 28.50 à 4.50

Bulle.

es.  
c, zing, tôle galvanisée,  
es.  
à lait, couleuses,  
nt toute concurrence.  
l de l'Écu.

A  
DECORATION  
rix modérés.  
Halles, à Bulle.

SOHLER  
R

rs!  
culiers!

SINS SECS

tes de la Suisse. —  
recommandations de  
ntres sont à la dis-

brique de vin,  
T

Frères, ROMONT  
DE CAILLETS  
ailles 1<sup>er</sup> choix  
r. 20 la douzaine.

A louer :

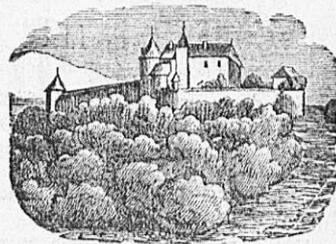
range, écurie et 2007 mètres  
nant.  
au notaire MENOUD.

CHOCOLAT  
SUCHARD  
AO SOLUBLE  
EXCELLENTE QUALITÉ  
PRIX MODÉRÉS  
SE TROUVE PARTOUT.

ite Lenz, imprimeur-éditeur.



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :  
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
» » 6 mois, » 2 50  
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux  
de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>35</sup> 8<sup>25</sup> ← Bulle, arr. 8<sup>08</sup> 1<sup>27</sup> 4<sup>53</sup> 10<sup>40</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.  
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.  
la ligne ou son espace.  
Réclames : 80 cent. la ligne.  
S'adresser à l'agence de pu-  
blicité Haasenstein & Vogler, à  
Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,  
place de l'Hôtel de Ville, ou à  
ses succursales.

BULLE, le 27 juillet 1897.

### Secours mutuels.

La fête des mutualistes gruyériens a réussi au delà de toute attente. Cent cinquante membres environ y ont pris part, auxquels s'étaient joints, avec leurs bannières, les délégués des sociétés sœurs de Fribourg, Estavayer et Romont.

Le défilé du cortège à travers nos rues, sous la conduite de la Musique de Bulle, faisait prévoir un banquet joyeux et animé, que les plus dévoués n'eussent préalablement osé attendre si complet par ces chaleurs caniculaires où, si belle, si vaste et si attrayante que soit une salle, on lui préfère assez généralement le plein air.

Durant le banquet, qui a été bon, bien servi et avec célérité surtout, la Musique a fait entendre ses plus beaux morceaux, puis M. Uldry, président, a ouvert la partie oratoire par un discours sobre, mais plein de conviction et d'à-propos.

Cette imposante réunion des mutualistes prend, en effet, un caractère spécial d'actualité à cette heure même où les anciennes sociétés de secours mutuels, d'abord petits ruisseaux, ont formé, par la fédération, des rivières, voire des fleuves. Voici maintenant que, par l'assurance obligatoire, l'horizon infini apparaît, présentant une vaste surface, s'appêtant, comme l'océan, à recueillir tous ces affluents, grands et petits.

Car cette conception d'un vaste système de garantie mutuelle entre les citoyens, considérée dès le début comme une utopie, a rapidement fait du chemin et aujourd'hui, les esprits les plus hostiles, par tempérament et par principe, aux institutions visant le bien-être et la sécurité des travailleurs, jusqu'à M. Odier, le représentant de l'immobilisme cher à la

haute banque genevoise, en sont réduits à une timide résistance et n'ont même osé refuser de voter l'entrée en matière de cette question maîtresse.

C'est qu'aujourd'hui la classe ouvrière n'est plus seule à concevoir les progrès effectifs devant résulter de cette immense réforme. Le patronat en est venu à constater qu'en présence du développement des risques industriels et des dangers auxquels tout travailleur est exposé, ses responsabilités ne cessent de s'accroître et avec elle ses risques d'augmenter et de s'étendre si bien qu'il est temps de s'en décharger.

Sans doute, à la constatation de cette réunion de tout le régime des assurances dans les mains de la Confédération, les anciennes sociétés se sont tout d'abord alarmées, ne pouvant ni ne voulant admettre que leur effort, spontané et plus ou moins isolé, dût aller purement et simplement aboutir à une fusion générale. Fort heureusement, des garanties ont été données larges et complètes à ces sociétés existantes, lesquelles aujourd'hui ne sauraient davantage s'opposer à un état de choses qui sera le solennel et éclatant couronnement de leurs efforts, de leurs initiatives et de leurs exemples. Représentants de l'agriculture aussi bien que de la grande industrie, délégués des sections et des fédérations, tous ceux qui, jusqu'ici, parlaient soit au nom de la liberté individuelle, soit au nom de l'autonomie des caisses libres, ont aujourd'hui, tout aussi bien que les partisans de l'unité entre les mains d'un Etat, adopté un but commun désigné par un point fixe, où il soit aisé, sans personne sacrifier, de marcher à une législation commune.

La Suisse compte déjà dans son sein 200,000 mutualistes libres. Ce ne sera pas la moindre des gloires pour ces derniers d'avoir su, par leur initiative autant que par le régulier et admirable fonctionnement de leur œuvre, préparer l'avènement d'un immense réseau de fraternité nationale.

Mme Blanche, quand vint le jour, changea pour des vêtements noirs sa robe blanche de mariée, et on la vit errer comme une ombre dans les jardins de Sairmeuse... Elle n'était plus, véritablement, que l'ombre d'elle-même; cette nuit d'indolentes tortures avait pesé sur sa tête plus que toutes les années qu'elle avait vécues...

Elle passa la journée enfermée dans son appartement, refusant d'ouvrir au duc de Sairmeuse et même à son père...

Dans la soirée seulement, vers les huit heures, on eut des nouvelles...

Un domestique apportait les lettres adressées par Martial à son père et à sa femme.

Pendant plus d'une minute, Mme Blanche hésita à ouvrir celle qui lui était destinée : son sort allait être fixé, elle avait peur...

Enfin, elle rompit le cachet et lut :

« Madame la marquise,

» Entre vous et moi, tout est fini, et il n'est pas de rapprochement possible...

» De ce moment, reprenez votre liberté... Je vous estime assez pour espérer que vous saurez respecter le nom de Sairmeuse que je ne puis vous enlever.

» Vous trouverez comme moi, je pense, une séparation amiable préférable au scandale d'un procès.

» Quand mes hommes d'affaires régleront vos intérêts, souvenez-vous que j'ai trois cent mille livres de rentes...

» MARTIAL DE SAIRMEUSE. »

Mme Blanche chancela sous le coup terrible... c'en était fait, elle était abandonnée, pensait-elle, pour une autre. Mais elle se roidit, et d'une voix stridente :

— Oh ! cette Marie-Anne ! s'écria-t-elle, cette créature ! Je la tuerais !

XL

Les vingt-quatre mortelles heures passées par Mme Blanche à mesurer l'étendue de son horrible malheur, le duc de

Il y a donc lieu pour nous tous de féliciter la Société de secours mutuels de la Gruyère du succès inespéré et sans précédent de sa fête de dimanche : ce résultat est d'excellent augure pour l'avenir de la cause progressiste dans ce pays. Ce n'est plus, en effet, sur le terrain battu des vieilles idées, champ aujourd'hui déblayé, que les citoyens libéraux ont mission de déployer leurs efforts. Que l'on aborde carrément et de front les questions neuves ; chaque génération, comme chaque époque, a ses devoirs, sa mission, son champ d'activité.

En amenant, par l'assurance, le citoyen à la sécurité du lendemain pour lui et pour les siens, nous aurons plus fait pour l'émancipation de son esprit qu'en nous exténuant à prêcher sans rien faire qui l'aidât à mettre en pratique nos belles maximes.

Nous nous félicitons aussi de la journée de dimanche parce qu'elle a trouvé de l'écho au sein des sociétés voisines et que le banquet de l'hôtel des Alpes n'a pas seulement retenti de la voix joyeuse du major de table, M. Léon Pasquier, de celle de M. Maier, orateur délégué de la Société allemande de Bulle, de celle plus grave du président Uldry et de celle beaucoup trop faible, quoique bien sincère de notre rédacteur, mais aussi et surtout des paroles enthousiastes de M. Blanc, délégué de Fribourg, de M. Ph. Clément de Romont et de M. Bersier d'Estavayer, lesquels, chacun avec son tempérament et son genre particulier d'éloquence, sont venus fortifier notre foi en l'avenir, en ranimant par cette fête commune l'esprit de fraternité entre toutes les sociétés mutuelles fribourgeoises.

Une lettre de M. le préfet de la Gruyère, pleine de paroles d'encouragement, a été fort bien accueillie et laisse espérer que l'autorité se montrera de plus en plus sympathique aux efforts et à l'initiative des citoyens dans le domaine de la solidarité.

Sairmeuse les avait employées à tempêter et à jurer à faire crouler les plafonds.

Lui non plus, il ne s'était pas couché.

Après des recherches inutiles aux environs, il était revenu à la grande galerie et il l'arpentait d'un pied furieux.

Il tombait de lassitude, après un accès de colère qui avait duré une nuit et un jour, quand on lui apporta la lettre de son fils...

Elle était brève...

Martial ne donnait à son père aucune explication ; il ne mentionnait même pas la rupture qu'il venait de signifier à sa femme.

« Je ne puis me rendre à Sairmeuse, Monsieur le duc, écrivait-il, et cependant, nous voir est de la dernière importance.

» Vous approuverez, je l'espère, mes déterminations, quand je vous aurai exposé les raisons qui les ont dictées.

» Venez donc à Montagnac, le plus tôt sera le mieux, je vous attends. »

S'il n'eût écouté que les suggestions de son impatience, le duc de Sairmeuse eût fait atteler à l'instant même, et se fût mis en route.

Mais pouvait-il, décevant, abandonner ainsi brusquement le marquis de Courtomieu, qui avait accepté son hospitalité, et Mme Blanche, la femme de son fils, en définitive.

S'il eût pu les voir encore, leur parler, les prévenir...

Il l'essaya en vain... Mme Blanche s'était enfermée et refusait d'ouvrir ; le marquis s'était mis au lit, avait envoyé chercher un médecin qui l'avait saigné, et il se déclarait à la mort.

Le duc de Sairmeuse se résigna donc à une nuit encore d'incertitudes, vraiment intolérables, pour un caractère comme le sien.

— Attendons, se disait-il, demain, à l'issue du déjeuner, je saurai bien trouver un prétexte pour m'esquiver quelques heures sans dire que je vais rejoindre Martial...

Il n'eut pas cette peine...

Le lendemain, sur les neuf heures du matin, comme il finis-

CONFÉDÉRATION SUISSE

**Fête de gymnastique à Schaffhouse.** — La participation à la fête est considérable. On y rencontre des délégations de différents pays voisins, notamment de France et d'Allemagne.

La section l'Ancienne de Fribourg est partie samedi matin pour la fête fédérale où elle est classée en III<sup>e</sup> catégorie avec 20 gymnastes; 60 sections environ sont dans la même division. Nous lui souhaitons plein succès après le travail sérieux qu'elle a préparé depuis plusieurs mois déjà, dit le *Confédéré*.

Du canton, il y a encore la section de Morat classée en IV<sup>e</sup> catégorie avec 12 et la *Freiburgia* avec 10 gymnastes.

Notre section de Bulle ne sera représentée que par une délégation.

L'affluence au banquet de dimanche soir était énorme. Plusieurs milliers de personnes n'ont pas pu trouver place et ont dû stationner dehors et dans les couloirs. Suivant les rapports officiels, le transport par trains ordinaires et spéciaux de la foule qui était accourue à Schaffhouse n'a donné lieu à aucun accident.

Hier, le temps est resté couvert. Toute la journée est consacrée aux concours. Au banquet de midi, le président de l'Association des gymnastes allemands a pris la parole. M. Gelzer lui a répondu. M. Sansbœuf, président de l'Union des sociétés de gymnastique de France a remis la médaille en bronze de Chapu mentionnée hier à M. Michel, président du jury, qui a répondu en remerciant.

**Fédération catholique romande.** — La Fédération catholique romande a tenu samedi et dimanche son assemblée générale annuelle à St-Maurice.

Nous ne prétendons pas donner ici le menu oratoire de cette réunion à laquelle assistaient notamment un grand nombre de sommités ecclésiastiques et civiles.

Un point à noter en passant est que M. Henri Biolley, conseiller national conservateur catholique du Bas-Valais et l'apôtre de la proportionnelle dans ce canton, passant en revue la question politique du jour, y a préconisé l'introduction de la représentation proportionnelle sur le terrain fédéral.

**Zurich.** — On mande de Zurich :

Dans le *Journal suisse d'ornithologie*, un Italien propose d'adresser une pétition en masse à l'empereur d'Allemagne, lui demandant d'intervenir auprès du roi et de la reine et du prince royal d'Italie pour qu'ils soutiennent au Parlement italien des mesures de protection pour les oiseaux en Italie.

**Argovie.** — L'autre matin, deux ouvriers de la fabrique de ciment de Baden ont pris involontairement contact avec un moteur électrique et ont été foudroyés sur-le-champ.

**Bâle.** — Un tir cantonal organisé en commun entre les deux demi-cantons de Bâle a eu lieu en ce moment à Sissach, Bâle-Campagne. La question de la réunion de ces deux demi-cantons, séparés en 1833, y a été traitée à plusieurs reprises et il ne serait pas impossible qu'elle ne fit son chemin.

sait de s'habiller, on vint lui annoncer que M. de Courtomieu et sa fille l'attendaient au salon.

Surpris, il se hâta de descendre. Quand il entra, le marquis de Courtomieu, qui était assis dans un fauteuil, se dressa tout d'une pièce, s'appuyant sur l'épaule de tante Médie...

Et Mme Blanche s'avança d'un pas raide, pâle et défaite, autant que si on lui eût tiré des veines la dernière goutte de sang.

— Nous partons, monsieur le duc, dit-elle froidement, et nous venons vous faire nos adieux.

— Comment, vous partez, vous ne voulez pas... D'un geste doux la jeune femme l'interrompit, et tirant de son corsage la lettre de rupture, elle la tendit à M. de Sairmeuse en disant :

— Veuillez prendre connaissance de ceci, monsieur le duc. D'un seul coup d'œil, il lut et son saisissement fut tel qu'il ne trouva même pas un juron.

— Incompréhensible!... balbutia-t-il; inimaginable!...

— Inimaginable, en effet! répéta la jeune femme d'un ton triste, mais sans amertume... Je suis mariée d'hier et me voici abandonnée... Il eût été généreux de réfléchir la veille et non le lendemain... Dites pourtant à Martial que je lui pardonne d'avoir brisé ma vie, d'avoir fait de moi la plus misérable des créatures... Je lui pardonne aussi cette insulte suprême de me parler de sa fortune... Je souhaite qu'il soit heureux. Allons... Adieu, monsieur le duc, nous ne nous reverrons plus... Adieu!...

Elle prit le bras de son père et ils allaient se retirer... M. de Sairmeuse, qui s'était un peu remis, n'eut que le temps de se jeter devant la porte.

— Vous ne partirez pas ainsi!... s'écria-t-il, je ne le souffrirai pas... Attendez au moins que j'aie vu Martial, il n'est peut-être pas conparable autant que vous le croyez...

— Oh! assez!... interrompit le marquis, assez!...

Il dégagea de son bras le bras de sa fille, et d'une voix

**Vaud.** — Dimanche a eu lieu à Villeneuve, sous la présidence de M. Cherix, préfet d'Aigle, une conférence pour discuter la question du niveau des eaux du Léman. Finalement, l'assemblée a adopté une résolution tendant à demander au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour qu'il soit créé, à Genève, un contrôle permanent pour surveiller la manœuvre des barrages.

**Valais.** — Hier matin à 9 h. est mort à St-Maurice M. le colonel Joseph de Cocatrix, âgé de 75 ans, l'un des doyens de l'armée fédérale.

Le défunt dirigeait depuis de nombreuses années les opérations de recrutement de la première division dont toute la troupe, landwehr comme élite, a été recrutée sous sa direction.

M. de Cocatrix était un officier de haute valeur et d'une profonde expérience; il avait servi autrefois dans l'armée du roi de Naples.

— Dimanche, un jeune homme de Sion, nommé Louis Gaspoz, a fait une chute mortelle en traversant le glacier d'Arolla. Les autorités du district d'Hérens sont montées pour procéder à la levée du corps.

**Neuchâtel.** — Un sergent du bataillon 19, en service à Colombier, a déserté vendredi soir en apprenant qu'il serait arrêté pour avoir volé un paquet destiné à un de ses camarades et pour avoir demandé un congé en imitant la signature du médecin. C'est un nommé Muller, de La Coudre. Le paquet en question ne contenait que des vivres.

**Genève.** — Après la Jungfrau, voici le mont Blanc qui, lui aussi, va bientôt avoir son chemin de fer. Le conseil municipal de la commune des Houches vient, en effet, d'accorder à M. Saturnin Fabre, entrepreneur à Béziers, la concession d'une ligne de tramway partant des Houches et accédant au sommet du mont Blanc.

Une commission d'études, composé de notabilités scientifiques, au nombre desquelles on remarque M. Duperré, doyen de la Faculté des sciences de Lyon, vient de se rendre sur place, ces jours-ci, pour procéder à un examen préalable des lieux et déterminer dans quelles conditions devra être établi le projet de construction de la ligne.

ÉTRANGER

**France.** — Le monument du président Carnot a été inauguré à Annecy, dimanche, sous la présidence de M. Loubet, au milieu d'une grande affluence. Mme Carnot et M. François Carnot assistaient à la cérémonie

— Un train de marchandises venant de Valenciennes, chargé de coke, ayant pris une fausse direction au départ de la gare de Fourmies, est allé verser dans un ravin d'une centaine de mètres de profondeur. Le mécanicien et le chauffeur ont été grièvement blessés. La locomotive est complètement brisée; quatre wagons ont pris feu.

**Allemagne.** — Dans une séance commune des deux Chambres du Landtag prussien, M. de Miquel a lu le décret royal clôturant la session actuelle. Le président a levé la séance en poussant un *hoch* au roi.

affaibli :

— A quoi bon des explications!... poursuivit-il. Hélas!... il est des outrages qui ne se réparent pas... Puisse votre conscience vous pardonner comme je vous pardonne moi-même... Adieu!...

Cela fut dit si parfaitement, avec une intonation si juste et un tel accord de gestes, que M. de Sairmeuse en fut ébloui. C'est d'un air absolument ahuri qu'il regarda s'éloigner le marquis et sa fille, et ils étaient déjà loin quand il s'écria :

— Cafard! me croit-il sa dupe!...

Dupe!... M. de Sairmeuse l'était si peu que sa seconde pensée fut celle-ci :

— Où vent-il en venir, avec cette comédie? Il dit qu'il nous pardonne... c'est donc qu'il nous réserve quelque coup de jarnac!...

Cette conviction l'emplit d'inquiétude. En vérité, il ne se sentait pas de force à lutter de perfidie contre le marquis de Courtomieu.

— Mais Martial lui damera le pion... s'écria-t-il... Oui, il faut voir Martial!...

Si grande était son anxiété et telle son impatience, que de sa main il aida à atteler la voiture qu'il avait commandée, et que, prenant le fouet, il voulut conduire lui-même.

Tout en poussant furieusement ses chevaux, il s'efforçait de réfléchir, mais les idées les plus contradictoires tourbillonnaient dans sa tête, il n'y voyait plus clair, et la rapidité de la course, fonnant son sang, ravivait sa colère.

Il entra comme un ouragan dans la chambre de Martial, à Montaignac.

— J'imagine que vous êtes devenu fou, marquis! s'écria-t-il dès le seuil. C'est, jarnibien! la seule excuse valable que vous puissiez présenter...

Mais Martial, qui attendait la visite de son père, avait eu le temps de se préparer.

— Jamais, au contraire, je me suis senti si sain d'esprit, répondit-il... Daignez me permettre une question : Est-ce

**Espagne.** — On a annoncé la découverte dans l'église de St-Pierre, à Séville, de 26 cadavres d'enfants assassinés. La vérité est que les parents, par superstition, ont obtenu du sacristain de déposer dans l'église les cadavres des enfants morts, au lieu de les enterrer.

Le sacristain a été arrêté, mais il n'est nullement inculpé d'assassinat.

**Turquie.** — Les négociations pour les préliminaires de la paix se poursuivent d'une façon satisfaisante dans la réunion des ambassadeurs. On espère qu'ils arriveront à bonne fin dans le courant de la semaine prochaine.

— Dès que les préliminaires de paix seront signés, le gouvernement grec licenciera deux classes de la réserve.

**Etats-Unis.** — Au sommet de l'un des pics les plus élevés de l'immense chaîne de montagnes connue sous le nom de « Cascade Rouge » qui traverse l'Etat d'Oregon, existe un phénomène naturel des plus rares. Il s'agit en effet d'un lac de gigantesques proportions, situé à une altitude de 3500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette immense nappe d'eau mesure un peu plus de 10 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 6834 mètres. Il occupe l'emplacement d'un ancien cratère de volcan éteint. Sa profondeur varie entre 300 et 600 mètres. On estime qu'il a pris naissance à la suite d'une formidable explosion qui aurait anéanti subitement le sommet du volcan.

Sur les flancs abrupts de ce pic s'aperçoivent encore des coulées de laves, ainsi que les profonds sillons que creusèrent jadis dans la roche les glaciers recouvrant ces faites à peu près inaccessibles. Le lac se trouve considérablement en contre-bas des crêtes rocheuses qui l'entourent de tous côtés. En deux endroits seulement, il est possible d'accéder au niveau de l'eau, tellement sont glissantes les parois intérieures du cratère, dont les roches présentent presque partout les traces évidentes d'une pétrification complète. Les eaux du lac ont une coloration d'un bleu sombre et possèdent une extrême limpidité. On ne constate nulle part l'existence d'un déversoir quelconque, pas plus qu'on n'a pu trouver trace d'une source quelconque servant à son alimentation. Les sommets qui l'entourent doivent donc suffire, lors de la fonte des neiges, à maintenir son niveau à peu près constant. Des sondages successifs ont permis de constater que les eaux du lac abritaient de nombreux crustacés de petite taille. Ce lac a reçu le nom de « Mazemas Surrey » qui est celui d'une société de géologie de Portland qui s'est livrée à une exploration des montagnes de l'Ouest. (La Nature.)

CANTON DE FRIBOURG

**Récolte abondante.** — On a cueilli dernièrement 462 livres de cerises sur un cerisier de M. Meuwly, juge de paix, à Courtepin. Inutile de dire qu'il a fallu plusieurs jours, aux ouvriers du propriétaire, pour effectuer ce travail.

(Confédéré.)

vous qui avez envoyé des soldats au rendez-vous que Maurice d'Escorval m'avait loyalement assigné?...

— Marquis!...

— Bien!... c'est donc encore une infamie du marquis de Courtomieu?...

Le duc ne répondit pas. En dépit de ses travers, de ses défauts et de ses vices, cet homme orgueilleux avait conservé les qualités essentielles de la vieille noblesse française : la fidélité à la parole jurée et une admirable bravoure.

Il trouvait tout naturel que Martial se battît avec Maurice... Il jugeait ignoble ce fait d'envoyer des soldats saisir un ennemi loyal et confiant.

— C'est la seconde fois, poursuivit Martial, que ce misérable essaie de déshonorer le nom de Sairmeuse... Pour qu'on me croie, quand je l'affirmerai, il faut que je rompe avec sa fille... j'ai rompu. Je ne le regrette pas, puisque je ne l'avais vraiment épousée que par condescendance pour vous, par faiblesse, par ce qu'il faut se marier et que toutes les femmes, hormis une seule que je ne puis avoir, ne me sont rien... Mais cela ne rassurait pas le duc de Sairmeuse.

— C'est fort joli, ce galimatias sentimental, dit-il; vous n'en avez pas moins perdu la fortune politique de notre maison.

Un fin sourire glissa sur les lèvres de Martial :

— Je crois au contraire que je la sauve, dit-il. Ne nous abusons pas, toute cette affaire du soulèvement de Montaignac est abominable, et vous devez bénir l'occasion qui vous est offerte de dégager votre responsabilité. Avec un peu d'adresse, vous pouvez rejeter tout l'odieux des représailles sur le marquis de Courtomieu et ne garder pour vous que le prestige du service rendu...

Le duc se déridait, il entrevoyait le plan de son fils.

— Jarnibien!... marquis, s'écria-t-il, savez-vous que c'est une idée cela!... Savez-vous que, dès maintenant, je crains infiniment moins le Courtomieu?...

Martial était devenu pensif.

**Mise au conc**  
Morat, un mur de saire. Pour la const est ouvert jusqu'au ponts et chaussées.

**Tramways.** — succès les essais off dont le matériel élé pagnie de l'Industr tation commencera

G R

**Examens offic**  
La Gruyère, à B du jour : 8 h. : Fran Latin. — 9 h. 35 : G pos. — 10 h. 15 : Mat 11 h. : Sciences natu gymnastique à la Hal Poite séance littérai ports ; 2<sup>e</sup> distributio N. B. Les examens sont publics.

**Chemin de f**  
Gumefens vient de francs pour le rou

**L'« Avenir »**  
manche dernier, à amené à Château-de La Tour-de-Trê l'Hôtel de Ville où Nos voisins ont bourgs dont ils on temps, la populati peu de gens ont n'ont pas fait défa gruyériens de La la place publique eau d'«Ex!» qu'il un bon souvenir d nous.

**Châtel-Bull**  
d'initiative de ce incessamment la Montbovon, terr espère que les Cha pourront statuer souviennent sans concession avait autorisations néc territoire vaudois Moulins et du vil être obtenues en figure dans la pour mémoire.

> La construct surée et il ne tier un avenir procha n'avons qu'à suiv Fribourg et lui fa

— Ce n'est pas fille... ma femme.

Il faut avoir vécu juste avec quelle page et vole de bot l'esprit.

Ainsi, le soir mé rumeur en arrivait Poignot.

Il n'y avait pas et le caporal Bavo passer la frontière

Après mûres réfl dirait rien à M. d' fils et qu'on lui di Anne.

Son état était si pouvait décider qu

Vers les dix heu et Mued' Escorval ferma, non cuser des fils l'og que pa

Ce beau geste é ses camarades, o fêtes de Sairmeuse aux hôtes de son p

— C'est un peu sourd.

Pas si inconcev lui fût venue d'ob

Elle était deve tête, et autant que C'est qu'il ne lu de cette grande p

**Mise au concours.** — A l'entrée du port de Morat, un mur de soutènement est devenu nécessaire. Pour la construction de ce mur, un concours est ouvert jusqu'au 26 juillet courant, au bureau des ponts et chaussées.

**Tramways.** — Lundi ont eu lieu avec plein succès les essais officiels des tramways de Fribourg dont le matériel électrique a été fourni par la Compagnie de l'Industrie électrique de Genève. L'exploitation commencera sous peu.

GRUYÈRE

**Examens officiels de l'école secondaire de la Gruyère, à Bulle, vendredi 30 juillet 1897.** ORDRE DU JOUR : 8 h. : Français. — 8 h. 45 : Allemand. — 9 h. 15 : Latin. — 9 h. 35 : Grec. — 9 h. 45 : Religion. — 10 h. : Repos. — 10 h. 15 : Mathématiques. — 10 h. 45 : Géométrie. — 11 h. : Sciences naturelles. — 11 h. 20 : Histoire et instruction civique. — 11 h. 40 : Géographie. — 12 h. : Prière. — 2 h. 45 : Visite à la salle d'exposition. — 3 h. : Examen de gymnastique à la Halle. — 3 h. 30 : Chants et déclamations. Cette séance littéraire (salle de M. Vesin). — 4 h. : 1<sup>o</sup> Rapports; 2<sup>o</sup> distribution des prix. N. B. Les examens ont lieu dans la salle de M. Vesin. Ils sont publics. F. OBERSON, inspecteur.

**Chemin de fer routier.** — La commune de Gumefens vient de voter une prise d'actions de 6000 francs pour le routier Châtel-Bulle-Montbovon.

**L'« Avenir » de La Tour-de-Trême.** — Dimanche dernier, à 10 h., dit le *Progrès*, deux breaks ont amené à Château-d'Ex la Société de chant l'*Avenir* de La Tour-de-Trême. Ces messieurs étaient attendus à l'Hôtel de Ville où ils ont été bien reçus par M. Mury. Nos voisins ont passé toute la journée dans les bourgs dont ils ont visité les environs. Vu le beau temps, la population était en course, ce qui fait que peu de gens ont pu entendre les productions qui n'ont pas fait défaut. Avant leur départ, les chanteurs gruyériens de La Tour ont donné deux cœurs sur la place publique et c'est aux cris de : « Vive Château-d'Ex ! » qu'ils sont repartis, emportant, paraît-il, un bon souvenir de la journée passée au milieu de nous.

**Châtel-Bulle-Château-d'Ex.** — Le comité d'initiative de ce chemin de fer a décidé de demander incessamment la concession définitive du tronçon Montbovon, territoire vaudois, à Château-d'Ex. Il espère que les Chambres, dans leur session d'automne, pourront statuer sur cette demande. Nos lecteurs se souviennent sans doute que la demande primitive de concession avait dû être scindée par le fait que les autorisations nécessaires d'utilisation de la route sur territoire vaudois et dans la traversée du hameau des Moulins et du village de Château-d'Ex n'avaient pu être obtenues en temps utile pour que ce tronçon figure dans la demande primitive autrement que pour mémoire.

La construction du routier paraît aujourd'hui assurée et il ne tient qu'à nous de le voir arriver dans un avenir prochain à Château-d'Ex. Pour cela, nous n'avons qu'à suivre l'exemple de nos confédérés de Fribourg et lui faire l'accueil qu'il mérite. Chez nos

voisins, Etat et communes prouvent leur intérêt à cette ligne par une prise d'actions considérable. Celle-ci, d'après un article paru dans la *Handels-Zeitung*, ascenderait approximativement à 1,300,000 fr. On ne voit pas dans l'entreprise projetée seulement une œuvre utile, mais encore une affaire susceptible de rapporter un intérêt; car, ne l'oublions pas, les subventions demandées le sont sous forme d'actions ordinaires et non sous celle d'actions de 2<sup>me</sup> ordre, comme le V.-B.-T. le prévoyait ou d'un versement à fonds perdus, comme cela a été le cas lors de la construction de nos grandes lignes.

Le comité d'initiative s'est d'abord occupé de la partie fribourgeoise du tracé par le fait que dans ce canton l'on paraissait mieux préparé à accueillir l'idée d'un routier et que, par la force des choses, c'était là seulement qu'il était au bénéfice d'une concession définitive. Notre tour viendra, soyons-en sûrs, et d'ici là tâchons de nous mettre d'accord pour appuyer vigoureusement la seule entreprise ferrugineuse viable qui peut nous sortir de l'isolement dans lequel nous sommes.

Le routier, nous le reconnaissons, présente à première vue certains inconvénients. Ceux-ci cependant diminuent après examen attentif et les avantages qu'il offre sont de nature à les atténuer tellement qu'à la pratique on les oublie. Certains craignent les croisements avec chars et voitures : ces rencontres on les a dans une proportion bien plus forte à Lausanne, Berne, Montreux ou Vevey et nulle part on n'y a vu d'inconvénients majeurs. Partout les wagons laisseront libre la bonne moitié de la route et les chevaux s'habituent bien vite à ces voitures qui marchent sans bruit et sans fumée. D'un autre côté, la circulation si active sur nos routes diminuera dans une proportion que quelques chiffres feront apprécier. Aux termes de l'arrêté de concession le maximum des taxes pour le transports des voyageurs sera le suivant : dans les voitures de 2<sup>me</sup> classe, 7 centimes par kilomètre; dans les voitures de 3<sup>me</sup> classe, 5 centimes par km. (par exemple : trajet Château-d'Ex-Bulle, 1 fr. 45, aller et revenir environ 2 fr. 50.) (Le Progrès.)

VARIETES

**Le « travailleur sous-marin ».** — Les choses sous-marines ont, pour l'homme, tout l'attrait du mystère. Le secret que cachent les eaux profondes a été jusqu'ici gardé fidèlement, et il semblait bien qu'il dût toujours rester inviolé.

Mais voici qu'un inventeur, M. Piatti dal Pozzo, prétend déchirer le voile. Abandonnant les trop primitifs scaphandres et les cloches à plongeur, il vient de construire un appareil nouveau, tant par la forme que par les moyens d'action, dont il dispose pour les travaux et les recherches à exécuter sous l'eau.

Cet appareil, désigné sous le nom de « travailleur sous-marin », a été expérimenté samedi, publiquement, sous le pont de Choisy-le-Roi. Cent personnes ont, par groupes de trois ou quatre, pénétré dans l'appareil et visité commodément le lit de la Seine, profond en cet endroit d'une douzaine de mètres.

Le « travailleur sous-marin » est une énorme boule creuse, de trois mètres de diamètre. En un

point de sa surface, un « trou d'homme », semblable à ceux qui facilitent la visite de l'intérieur des chaudières à vapeur, permet d'entrer dans l'appareil; une sorte de plate-forme avec garde-fou entoure ce « trou d'homme », qu'on peut fermer hermétiquement avec un fort clapet à vis.

Une échelle intérieure conduit à la cabine aménagée dans la boule et où sont disposés les instruments destinés à la manœuvre de l'appareil et à l'exécution des travaux sous-marins. Par une large lentille, on aperçoit le fond de la rivière; à droite et à gauche, les roues manœuvrant les trois hélices, le mécanisme de commande du gouvernail, etc.

L'inventeur explique à ses invités, confortablement assis dans la cabine éclairée par l'électricité, comment, à l'aide de leviers, on peut manœuvrer de l'intérieur les pelles, pics ou grappins placés à l'extérieur. La visite d'une digue, la recherche ou le renflouement d'une épave seront désormais, si l'appareil tient toutes ses promesses, considérablement facilités par le « travailleur sous-marin ». De même aussi la recherche des huîtres perlières, des coraux, des éponges, la pose ou la réparation des câbles, etc. Car le « travailleur sous-marin » peut rester de longues heures sous l'eau sans que les passagers soient incommodés par la raréfaction de l'air. Six personnes, dit l'inventeur, auquel nous laissons la responsabilité de l'assertion, y respireraient à l'aise pendant une demi-journée. Un téléphone les met, d'ailleurs, en relation avec le navire qui a transporté l'appareil et permettrait de demander des secours s'il en était nécessaire.

A Choisy-le-Roi, où il ne s'agissait que de descendre à dix mètres de profondeur, la boule suspendue à un câble fut descendue au moyen d'un treuil. Il en sera de même au Havre, où on exploitera les fonds de 250 mètres, puis à Brest, où l'on descendra à 500 mètres.

Mais une objection surgit : si le câble, aussi solide qu'on le suppose, venait à se rompre?

Dans ce cas même, répond l'inventeur, les observateurs ne courraient pas le moindre danger. Sous l'appareil, du côté opposé au « trou d'homme », deux caisses de lest sont installées. Le câble vient-il à se rompre, on jette le lest, en renversant un levier, et la boule, se comportant comme un flotteur, doit remonter à la surface.

L'invention de M. Piatti dal Pozzo est certainement intéressante et elle a vivement attiré l'attention de toutes les personnes qui ont assisté à cette curieuse expérience.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

**Economiser sans manquer du nécessaire,**

c'est la meilleure règle pour la santé de notre corps et de notre esprit, car ainsi on évitera les dérangements des fonctions digestives et de l'alimentation et prévient les maladies sérieuses. Aussitôt que des symptômes, tels que maux de tête, pesanteur d'estomac, renvois, manque d'appétit, vertiges, anxiété, se manifestent et que des selles quotidiennes deviennent irrégulières et insuffisantes, il faut prendre les Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, bien connues et recommandées, qui se vendent seulement en boîtes à 1 fr. 25 dans les pharmacies, et les bons résultats ne manqueront pas de se produire.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

— Aucun péril nouveau ne nous menace?

— Aucun, je vous jure.

L'assurance du prêtre et ses protestations ne semblèrent pas convaincre M. d'Escorval.

— Oh!... ne jurez pas, curé... Avant-hier soir, tenez, quand vous êtes remonté ici, à mon réveil, vous étiez plus pâle que la mort, et ma femme, certainement, venait de pleurer... pourquoi?...

D'ordinaire, quand l'abbé Midon ne voulait pas répondre à certaines questions de son malade, il lui imposait silence, en lui disant, ce qui était vrai d'ailleurs, que s'agiter et parler, c'était retarder sa guérison...

Habituellement, le baron obéissait, cette fois il résista.

— Il dépend de vous, curé, poursuivit-il, de me rendre ma tranquillité... Avez-vous, vous tremblez qu'on ne me découvre ma retraite... Cette crainte me torture aussi... Eh bien!... jurez-moi que vous ne me laisserez pas reprendre vivant, et vous me rendez la paix...

— Je ne puis jurer cela! murmura l'abbé en pâlisant.

Le regard de M. d'Escorval se voila :

— Et pourquoi donc? insista-t-il... Si j'étais repris, qu'arriverait-il? On me soignerait, et dès que je pourrais me tenir debout, on me fusillerait... Serait-ce donc un crime que de m'épargner l'horreur du supplice... Voyons, curé, vous êtes mon meilleur ami, n'est-ce pas? jurez-moi de me rendre ce suprême service... Voulez-vous que je vous mandisse de m'avoir sauvé la vie...

L'abbé ne répondit pas, mais son oeil, volontairement ou non, s'arrêta avec une expression étrange sur la boîte de médicaments posée sur la table.

Voulait-il donc dire :

— Je ne ferai rien; mais là vous trouveriez du poison...

M. d'Escorval le comprit ainsi, car c'est avec l'accent de la reconnaissance qu'il murmura :

— Merci!...

(A suivre.)

— Ce n'est pas lui que je crains, murmura-t-il, mais sa fille... ma femme.

XLII

Il faut avoir vécu au fond des campagnes pour savoir à juste avec quelle prestigieuse rapidité une nouvelle s'y propage et vole de bouche en bouche. Parfois, c'est à confondre l'esprit.

Ainsi, le soir même des scènes du château de Sairmeuse, la rumeur en arrivait aux infortunés cachés à la ferme du père Poignot.

Il n'y avait pas trois heures que Maurice, Jean Lacheneur et le caporal Bavois s'étaient éloignés en promettant de repasser la frontière cette nuit même.

Après mûres réflexions, l'abbé Midon avait décidé qu'on ne dirait rien à M. d'Escorval de la brusque apparition de son fils et qu'on lui dissimulerait même la présence de Marie-Anne.

Son état était si alarmant encore que la moindre émotion pouvait décider quelque complication mortelle.

Vers les dix heures, le baron s'étant assoupi, l'abbé Midon et M. d'Escorval étaient descendus dans une salle basse de la ferme, pour échanger librement avec Marie-Anne, quand l'aîné des fils Poignot parut, la figure bouleversée.

Ce jeune homme était sorti après souper avec plusieurs de ses camarades, pour aller admirer de loin les splendeurs des fêtes de Sairmeuse, et il revenait en toute hâte apprendre aux hôtes de son père les étranges événements de la soirée.

— C'est inconcevable!... murmura l'abbé Midon abasourdi.

Pas si inconcevable, le prêtre l'eût bien compris, si l'idée lui fût venue d'observer Marie-Anne.

Elle était devenue plus rouge que le feu, elle baissait la tête, et autant que possible s'écartait du cercle de la lumière. C'est qu'il ne lui était pas possible de méconnaître un trait de cette grande passion que le jeune marquis de Sairmeuse

né la découverte dans de 26 cadavres d'enfant que les parents, par sacristain de déposer enfants morts, au lieu

mais il n'est nullement

ations pour les préliminaires d'une façon satisfaisante. On espère dans le courant de la se-

es de paix seront signés, sera deux classes de la

met de l'un des pics les ne de montagnes connue « qui traverse l'Etat naturel des plus rares. gantes proportions, 0 mètres au-dessus du ne nappe d'eau mesure de longueur sur une tres. Il occupe l'emplacement volcan éteint. Sa pro- 500 mètres. On estime te d'une formidable ex-

pic s'aperçoivent en- si que les profonds sil- s la roche les glaciers rès inaccessibles. Le lac n contre-bas des crêtes tous côtés. En deux en- de l'accéder au niveau santes les parois inté- roches présentent pres- ates d'une pétrification nt une coloration d'un ne extrême limpidité. xistence d'un déversoir a pu trouver trace d'une son alimentation. Les ent donc suffire, lors de nir son niveau à peu successifs ont permis de abritaient de nombreux e lac a reçu le nom de celui d'une société de livrée à une exploration (La Nature.)

FRIBOURG

— On a cueilli dernièrement sur un cerisier de M. Martepin. Inutile de dire aux ouvriers du proprié-

(Confédéré.)

au rendez-vous que Maurice assigné?...

une infamie du marquis de bit de ses travers, de ses dé- guilleux avait conservé les noblesse française : la fidèle-bravoure.

l'arrial se battit avec Man- d'envoyer des soldats saisir

qu'invit Martial, que ce misé- nom de Sairmeuse... Pour merai, il faut que je rompe e regrette pas, puisque je ne r condescendance pour vous, marier et que toutes les fem- puis avoir, ne me sont rien... luc de Sairmeuse.

as sentimentale, dit-il; vous taine politique de notre mai-

uvres de Martial :

je la sauve, dit-il. Ne nous du soulèvement de Montai- rez bénir l'occasion qui vous onsabilité. Avec un peu d'a- l'odieux des représailles sur arder pour vous que le pres-

rait le plan de son fils.

ria-t-il, savez-vous que c'est

dés maintenant, je crains in-

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

Mises publiques.

Le jeudi 29 juillet courant, dès les 9 heures du matin, au bout de la Promenade, à Bulle, il sera vendu aux enchères publiques le solde de l'outillage ayant appartenu à la société Pasquier frères, audit lieu; plusieurs lits complets en fer et en bois; un meuble de salon; un tour complet, une pompe à incendie et divers tissus.

Bulle, le 26 juillet 1897.  
Office des faillites.

A VENDRE

en mises publiques, en l'Etude du notaire sous-signé, en ville le vendredi 6 août prochain, à 2 heures du jour, les immeubles situés à Bulle:

Art. 937-6-26. Chemin de la Sionge N° 234, 1/2 habitation, galetas à l'ouest, la petite cave et place de soixante-quatorze centiares (8 perches 20 pieds), taxé 1839 fr.

Art. 938-6-27. Chemin de la Sionge, jardin d'un are vingt centiares (13 perches 30 pieds), taxé 60 fr.

Prendre connaissance des conditions chez le Notaire Dupré.

PERNET Frères, ROMONT  
PEAUX DE CAILLETS  
vieilles 1<sup>er</sup> choix  
à 4 fr. 20 la douzaine.

20,000 KG. DE CAFÉ

Pour cause de reconstruction, prix de liquidation incroyable.

5 kg. café, fort, fin de goût, fr. 6.80; 5 kg. café, extra fin et fort, fr. 8.40; 5 kg. café, jaune, grosse fève, fr. 9.10; 5 kg. café, garanti perlé, extra fin, fr. 10.40.

Garantie: Echange.  
J. Winiger, Boswyl (Arg.).

A. Demierre,

MÉDECIN-DENTISTE, à BULLE  
sera au Pays-d'Enhaut le mardi 3 août et le lendemain.

Jeu de l'Oie

Dimanche 1<sup>er</sup> août  
à l'auberge de la Croix-Blanche,  
à CORBIÈRES

Invitation cordiale.  
A. PICCAND, aubergiste.

Jeune fille intelligente, sachant la cuisine, est demandée pour Paris. Bons gages. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX



SUCCÈS MERVEILLEUX!  
Le seul vrai SAVON aromatique  
au lait de lis

de BERGMANN & Cie,  
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,  
est le savon le plus efficace et le plus propre  
contre les éruptions importunes, les taches de  
roussure, les boutons, les dartres, comme aussi  
contre une peau dure, sèche et jaune, etc.  
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à  
Bulle, à 75 centimes la pièce.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

A louer:

Un petit logement.  
S'adresser à Vve François Gex.

Bicyclette anglaise

à vendre à bas prix. — S'adresser à  
l'imprimerie de la Gruyère.

BREVETÉ!!!

LE

Ciment Universel

de Plüss-Stauffer

est incontestablement sans rival pour  
recoller tous les objets cassés, soit verre,  
porcelaine, vaisselle de table et de cuisine,  
pierre, marbre, métal, corne, bois, papier,  
carton, drap, cuir, etc., etc.  
Se vend en sacs de 65 cent.  
Seul dépôt pour le district: Imprimerie de  
la Gruyère, à Bulle.

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.



Mon dépôt de ciment, chaux, briques, tuiles, tuyaux en grès dur de Belgique, de toutes dimensions, pour conduites d'eau, descentes de latrines, etc.; embranchements et courbes pour tuyaux; cuvettes pour W.-O.; plots en ciment, drains, ardoises de toutes dimensions; charbon de foyard première qualité.

Toutes ces marchandises seront vendues aux prix les plus réduits.  
Mon dépôt sera ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. — Il se trouve attenant à l'atelier de ferblanterie, ancien bâtiment de la tannerie.

J. VIALE

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Spécialité de moulin pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.

Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, à Bulle.

Dépôt de drains, tuiles d'Altkirch et Perrusson, ardoises, chaux et ciments.

Notre dépôt, à la gare, est ouvert tous les jours.

PRIX TRÈS RÉDUITS



LA  
Filature de Fribourg  
Fabrique de drap

se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon.

Ouvrage consciencieux et soigné.

Premier prix, médaille de vermeil, Fribourg 1892.

Dépôts: M. Charles FORNEY, à Romont; M. PITTET-VIENNY, à Bulle; Mme Alphonsine DELLOD, Vuisternens dev.-Romont; M. César RAPIN, nég., Payerne; MM. Victor ALLAZIA & Cie, Mézières (Vand).

COURTAGE

PLACEMENT DE DOMESTIQUES

MM. Renevey, Deschenaux & Cie informent l'honorable public de la ville et de la campagne qu'ils ont ouvert à la

rue de la Préfecture 184, Café agricole,  
FRIBOURG

un bureau de courtage et une agence de placement de domestiques.

Achat et vente d'immeubles.

Location de domaines, établissements publics, etc.

Bureau de placement

pour cochers, cuisinières, valets de chambre, domestiques, etc.

Discrétion absolue.

Conditions très avantageuses.

Se recommandent

RENEVEY, DESCHENAUX & Cie.

5000 PAIRES SOULIERS

expédiés contre remboursement, jusqu'à épuisement du stock, aux prix étonnamment bas suivants:

Souliers de travail, forts,	N° 40/47	Fr. 6 —	au lieu de	Fr. 6 50
> cuir génisse,	> 40/47	> 7 —	>	> 8 —
> hommes, à lacets, façon militaire,	> 40/47	> 7 90	>	> 9 —
Bottines	> 40/47	> 8 —	>	> 9 20
Souliers garçons, forts,	> 30/34	> 4 —	>	> 5 50
>	> 35/39	> 5 —	>	> 6 50
> à lacets, dames, montants,	> 36/42	> 6 50	>	> 8 —
Bottines fines, dames,	> 36/42	> 6 80	>	> 8 —
Souliers fillettes, montants,	> 26/29	> 4 —	>	> 4 50
>	> 30/35	> 5 —	>	> 5 50
Souliers bas, dames, fins,	> 36/42	> 5 50	>	> 6 50
Pantoufles, canevass,	> 36/42	> 8 20	>	> 4 —
> cuir, pour dames, marchandise 1 <sup>a</sup> ,	> 36/42	> 4 20	>	> 6 —
> pour hommes,	> 40/47	> 6 —	>	> 7 —

En outre, environ 2000 chemises de travail à 1 fr. 80 au lieu de 2 fr. 30.

1000 > à 3 fr. 80 > 4 fr. 50.

Haus Hochuli, à la Waarenhalle Fahrwangen (Argovie).

A louer:

A La Tour, un logement.  
S'adresser à Ed. SERMOUD, audit lieu.

Apprentie-tailleuse

est demandée de suite. Mme PINATON, à Bulle, renseignera.

2000 fr.

sont demandés à emprunter par des commerçants d'une position sûre. Il est offert un fort intérêt.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous H1879F.

PENSÉES ET MAXIMES

La fortune publique se chiffre par le produit du travail et du capital — celui-ci comprenant le sol et tout ce qu'il contient — et peut donner, non moins que les valeurs fiduciaires, la monnaie. L'Etat, les administrations, les sociétés, les particuliers qui sont animés de sentiments de dévouement à la cause sociale, à l'humanité elle-même, mettront tout en œuvre pour arriver à une répartition équitable des biens et jouissances de ce monde. La charité et le travail sont les deux leviers qui soulèvent et soutiennent le monde social, l'humanité tout entière dans les voies de la paix, de la concorde, du bien-être. Voilà la religion universelle qui sera celle des hommes de paix et de bonne volonté. Pour assurer le travail, il faut de la force physique chez les uns, intellectuelle chez les autres. Pensée et muscle sont un don du sang généreux, pur, fort, bien constitué. Voilà pourquoi le régénérateur de la vie, des forces, de la société elle-même, est le remède social et universel par excellence. Il a nom de

Pilule hématogène,

fournie au monde par le docteur J. VINDEVOGEL, de Bruxelles, qui l'a signée de son nom et a constaté, avec mille et mille de ses collègues en l'art de guérir, que ce remède héroïque est le plus puissant rénovateur de la vie et du sang.

C'est dans une pensée philanthropique que l'inventeur de ce précieux remède l'a fait connaître au corps médical et souscrit à sa diffusion dans le public.

Les flacons de 125 pilules sont logés dans des boîtes cylindriques; l'étiquette porte la signature du Dr J. Vindevoegel et celle d'A. Bret, pharm. Ces signatures doivent être examinées comme garantie de l'authenticité de la formule et du produit.

Le prix est de 4 fr. 50 la boîte de 125. Toute bonne pharmacie, soucieuse de servir les intérêts de ses clients, devra être à même d'en fournir aux intéressés.

En vente dans toutes les pharmacies.

Vins à l'emporter.

Le soussigné est toujours bien fourni en bons vins rouges et blancs, depuis 40 cent. le litre.

Jos. SUDAN,  
cave des Amis,  
maison Barrau,  
vis-à-vis du Cheval-Blanc.

15,000 KG. DE TABAC

Pour cause de reconstruction, prix de liquidation.  
10 kg. tabac américain, fin coupé, fr. 4.10 et 4.90; 10 kg. sortes fines, fr. 6.80 et 7.60; 10 kg. sortes extra fines, fr. 9.20 et 10.60. Chaque acheteur recevra en outre gratis 100 cigares et une pipe de valeur.

J. Winiger, Boswyl (Arg.).

Contre les taons:  
HUILE SOUVERAINE

Pharmacie DAVID, Bulle.



Plaque Enseignes Timbres réclame

L. BERSIER, typographe, FRIBOURG.

Imprimerie Galley.

Consultez le catalogue illustré.

Pruneaux

Bordeaux, Californie et Bosnie.

Pommes évaporées, douces et aigres.

Poires sèches.

abricots évaporés.

Figues Elémé et Smyrne.

Bean choix de café rôti (grillé).

Au magasin de comestibles

Louis TREYVAUD, Grand'rue 38,

BULLE



Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONN

Pour la Suisse: 1

» 6 n

Etranger, 1 an, 9 fr.

payable d'av

Prix du numéro

On s'abonne dans

de poste

Bu

Par

Bien qu'en ré  
raissent refoulée  
et que les Cham  
ment soutenu e  
semblent vouloir  
politique court l  
que leurs précoc  
tout, elle ne peu  
l'habileté des tir

Nous sortons,

festivités: Fête  
cantonal bernois  
à Sissach, Tir ca  
ne reviendrons p  
par un incident  
tion de la part d  
Constatons bon  
pas la même ma  
pessimisme d'un  
misme de M. Th  
le pessimisme d  
cère.

A la fête de  
M. Grieshaber,  
portant le tradi  
fiter d'y placer  
fois, M. Griesha  
toutes les quest  
tie de son audit  
de la Banque d  
mins de fer et d  
incursion dans

FEUILLE

MONS

Persuadé que d  
anrait du poison  
respirait librement

De ce moment,

méliora visiblement

— Je me moqu

monde, disait-il av

je puis attendre p

De son côté, l'

s'éconlaient et ses

pas.

Loin de provoqu

dence affreuse de

comme le point de

On eût dit un p

blie et de faire o

Lacheneur et les

le prétexte.

Maintenant, tou

calmaient une inq

On snt d'abord,

caporal Bavois av

De Jean Lache

sait qu'il n'avait p

raison de craindre

des listes de pour

Plus tard, on ap